



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 juin 2003**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Versement par la Ville de Niort à l'OPAC d'une participation  
financière au titre de la surcharge foncière pour l'opération 'Les  
Chaboissières'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Madame BILLY ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire, est excusée pour cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Versement par la Ville de Niort à l'OPAC d'une participation financière au titre de la surcharge foncière pour l'opération 'Les Chaboissières'**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Lors du Conseil Municipal du 3 juin 2002, il a été décidé de céder à l'OPAC deux parcelles de terrain sises rue des Chaboissières, cadastrées section BM n° 216 pour 5 a 10 ca et BM n° 440 pour 48 a 09 ca, parcelles étant destinées à la construction de logements sociaux (5 lots de 4 appartements).

Pour assurer la viabilité de cette opération, lors de ce même conseil, il a été décidé de prendre en charge la viabilisation primaire et les travaux réalisés par l'OPAC sur les espaces destinés à devenir publics.

Le montant de ces travaux est de 123 996,82 €.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- décider le principe d'un versement à l'OPAC d'une subvention d'équipement d'un montant de 123 996,82 € au titre de la surcharge foncière.

Les dépenses étant imputées au chapitre 927-722-6572 du Budget Général.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)